

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20.061

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 juillet 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

ÉTAIT REPRÉSENTÉE :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Dominique BERGEROT.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 33

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE  
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2018/2019

RAPPORTEUR : M. CAU

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2018/2019, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2020. Cette autorisation permet au Casino de ROYAN de pouvoir exploiter notamment 200 machines à sous.

En 2019, les 202 casinos français ont atteint un total de 2,42 milliards d'euros (+ 4,88 % par rapport à 2017/2018) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1<sup>er</sup> novembre 2007 et le 31 octobre 2019 une baisse de -13 % et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2018-2019 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent mais une baisse de -19 % par rapport à l'année 2007.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	14 988	15 567	579
Produit Brut Jeux de Tables	1 516	1 699	183
Chiffre d'Affaires Restauration	2 655	2 943	288
Chiffre d'Affaires Autres	8	76	68
<b>Total Chiffre d'Affaires BRUT</b>	<b>19 167</b>	<b>20 285</b>	<b>1 118</b>
Prélèvement	(-8 829)	(-9 298)	(-469)
<b>CA NET</b>	<b>10 338</b>	<b>10 987</b>	<b>649</b>

S'agissant du produit brut des machines à sous, les investissements conséquents avec l'achat de nouveaux produits, couplés par un renforcement des actions de fidélité à travers le programme CARRE VIP ont permis de développer le produit brut de + 3,9 %/N-1.

S'agissant du produit brut des jeux de table : l'activité Jeux de Table est en croissance de + 12,07 %/N-1 grâce à l'activité Jeux Electroniques qui progresse de + 33,7 % alors que les Jeux de Table Traditionnels enregistrent une décroissance de - 4,2 %.

Le service restauration enregistre une croissance de 10,8 %/N-1. Le Restaurant progresse de + 8,71 %, les bars sont également en croissance de + 18,55 % et le XOBAM poursuit toujours sa progression avec une augmentation de + 12,88 %.

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 20.285.000 €, en augmentation de 1.118.000 € par rapport à l'exercice 2017/2018, le chiffre d'affaires net étant de 10.987.000 €, en hausse de 649.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

Une provision est enregistrée en moins du chiffre d'affaires divers en relation avec le programme de fidélité.

Le prélèvement versé à la Ville de ROYAN est en progression de 5,3 % eu égard à l'augmentation du produit brut des jeux.

L'augmentation significative du chiffre d'affaires a induit une augmentation des achats de matières premières (+104 K€), des frais de personnel (+177 K€) et des charges d'exploitation (+8 K€).

Le succès du programme de fidélité a augmenté les offerts de 65 K€.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat.....616 000 €
- participation au titre de l'effort artistique.....285 000 €
- redevance d'occupation.....178 000 €
- Prélèvement.....1 677 000 €

Soit un total général de 2.756.000 € pour 2018/2019 au lieu de 2.641.000 € pour l'exercice 2017/2018, et une hausse de 4,35%.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2018/2019 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2018/2019.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 03 août 2020

Certifié Conforme

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS



Mairie de Royan  
Reçu le

18 MAI 2020

N° 2020 - 29150



**BARRIÈRE**

**RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE**

**EXERCICE 2018 / 2019**



**Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de  
Royan**

**Casino Barrière Royan**

# Sommaire



## **Introduction**

- A- Textes réglementaires relatifs au présent rapport**
- B- Renseignements juridiques**

## **I- PARTIE 1 Données comptables**

- I.1- Rapport financier**
- I.2- Patrimoine**
- I.3- Engagements financiers**
- I.4- Abattements**
- I.5 - Autres points**

## **II- PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services**

- II.1- Mesures de la qualité du service**
- II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers**

## **III- PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier**

- III.1- Compte-rendu financier**
- III.2- Compte-rendu technique**

## **IV- Perspectives**

## **Documents joints**

# Introduction



## **A) Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations règlementaires et contractuelles suivantes**

Articles L3131-5, R3131-2, R3131-3 et R3131-4 du Code de la commande publique.

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1<sup>er</sup> juin, conformément à l'article 17 du cahier des charges, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de service et une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public

## **B) Renseignements juridiques sur l'exploitation**

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120.000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris.

Le contrat de concession de service public a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour une durée de 12 ans expirant le 30 juin 2027.

Un avenant a été conclu

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2020

### ***Actionnariat du groupe Barrière :***

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Fimalac souhaite poursuivre le développement de ses investissements dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d'opérations immobilières.

Fimalac présente le profil assurant le mieux la stabilité de l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière et sa croissance.

Cette opération qui a modifié l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas eu d'incidence sur le contrat de délégation de service public avec la Ville.

L'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2018/2019.

***Prestations de service réalisées par Groupe Lucien Barrière :***

La Société a un besoin d'expertise non satisfait en interne pour la gestion de l'exploitation au niveau administratif, comptable, financier, informatique, juridique etc...

Ainsi la Société et Groupe Lucien Barrière ont conclu un contrat de prestations de service par lequel Groupe Lucien Barrière réalise des prestations de services en matière administrative, comptable, financière, informatique, juridique etc... ainsi qu'en matière d'organisation, de relations publiques, de relations sociales, de coordination et de restructuration, et ce, pour le compte de toutes les sociétés filiales du groupe Barrière.

Par ailleurs, le groupe a mis en oeuvre en 2014 la centralisation de la comptabilité et des services Paie des établissements.

L'ensemble de ces modifications permettent au Groupe Barrière de mettre à disposition de ses filiales et de la bonne réalisation des délégations de service public dont elle a la charge toujours plus de compétences spécifiques.

# PARTIE I

## Données comptables



### **I.1- Rapport financier**

#### **1) Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R3131-3)**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

#### **Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :**

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

#### **Calcul des amortissements et des provisions :**

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels de 1 à 3 ans		
Constructions		de 20 ans à
50 ans		
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans	
Installations techniques	de 5 à 15 ans	
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans	
Installations générales, agencements		de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans	
Matériels de bureau et informatique		de 3 à 10
ans		
Mobiliers de bureau		de 5 à 10
ans		

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

Compte d'exploitation :

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R3131-3).

## **2) Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires**

### **A. Faits marquants au niveau national**

Comparativement à bon nombre d'entreprises, le groupe Barrière et ses filiales restent pleinement impactés par le contexte économique et financier qui frappe les performances, les activités et les structures financières des entreprises. Plus qu'un phénomène ponctuel, ce contexte dure depuis maintenant plusieurs années en raison d'un contexte mondial économique et financier difficile.

A cela, s'ajoutent les conséquences inhérentes à des décisions ayant eu des impacts négatifs majeurs sur l'activité Casinos en France depuis la signature de notre concession :

- l'évolution du taux de la CSG au 1er Janvier 2018, avec une conséquence pour la profession évaluée à près de 20 M€ d'impact sur l'augmentation des prélèvements sur les jeux et donc de la diminution d'autant de la rentabilité des casinos;
- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers;
- un durcissement constaté des conditions d'éligibilité pour l'obtention de la subvention liée à l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995 de finances rectificative pour 1995 modifiée et du crédit d'impôt lié aux manifestations artistiques de qualité.

Chacune des activités du groupe Barrière est impactée par un effet ciseau de baisse de ses marchés de clientèles et une pression fiscale forte et croissante pouvant engendrer un déséquilibre de ses résultats.

La préservation de l'entreprise dans sa dimension de Groupe impose de continuer les efforts déjà entrepris en matière de maîtrise des charges pour réagir aux variations d'activité et réduire les charges fixes.

Dans la continuité de l'évolution permanente de son modèle économique, le groupe Barrière souhaite poursuivre la maîtrise de ses charges et garantir ainsi dans la mesure du possible la pérennité de l'ensemble des emplois.

Il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette.

En 2019 les 202 casinos français ont atteint un total de 2,42 milliards d'euros (+4,88% par rapport à 2017/2018) de Produit Brut des Jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1<sup>er</sup> novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, et le 31 octobre 2019 une baisse de -13 % et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

La loi de finances rectificative pour 2018 votée par l'Assemblée Nationale en lecture définitive le 31 décembre 2017 a mis en place une hausse du taux de la CSG spécifique opérée sur le produit brut des jeux des casinos à compter du 1er janvier 2018. L'impact en année pleine de cette mesure est un alourdissement des charges de prélèvement d'environ 150 milliers d'euros pour le casino de Royan Cette mesure a affaibli la rentabilité de l'ensemble des casinos français.

La pérennité ou la situation financière et économique des établissements du groupe Barrière peut donc s'avérer fragile, obligeant à renégocier les conditions d'exploitation de certaines concessions dont les modalités d'exécution inhérentes à des éléments exogènes majeurs, créent un déséquilibre significatif en défaveur du casino, dont les variables d'ajustement sont limitées eu égard aux conditions d'exploitation et réglementaires de l'activité.

## **B. Faits marquants au niveau local**

Les 3 premiers mois de l'exercice 2018/2019 ont été impacté par les mouvements sociaux qui ont freiné les visites de nos clients.

L'activité sur l'exercice 2018/2019 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 5,8% par rapport à l'exercice précédent, et une baisse de -19% par rapport à l'année 2007.

Cette croissance est le fruit d'investissement significatif, mais montre un effet ciseau important. En effet, sur l'exercice 2019, la croissance de Chiffre d'Affaires Brut est de : 1 118 K€, soit une croissance de l'EBE de 429 K€, pour un investissement de 925 K€, illustrant que le cash flow d'exploitation est inférieur à la valeur de l'investissement servi sur 2019.

### Evolution du Chiffre d'Affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	14 988	15 567	579
Produit Brut Jeux de tables	1 516	1 699	183
Chiffre d'Affaires Restauration	2 655	2 943	288
Chiffre d'Affaires Autres	8	76	68
<b>Total Chiffre d'Affaires BRUT</b>	<b>19 167</b>	<b>20 285</b>	<b>1 118</b>
Prélèvement	-8 829	-9 298	-469
<b>CA NET</b>	<b>10 338</b>	<b>10 987</b>	<b>649</b>

#### **Evolution du produit brut machines à sous**

Malgré un début d'exercice compliqué avec les mouvements sociaux de fin d'année 2018, l'activité Machines à sous progresse de +3,9%/N-1. Les investissements conséquents avec l'achat de nouveaux produits, couplé par un renforcement de nos actions de fidélité à travers le programme Carré VIP ont permis d'augmenter les prétextes de visites de nos clients.

#### **Evolution du produit brut des jeux de tables**

L'activité Jeux de tables est en croissance de +12,07%/N-1 grâce à l'activité Jeux Electronique qui progresse de 33,7%. Nous rencontrons un rajeunissement de nos clients sur ce secteur d'activité. Quant aux Jeux de table traditionnels, une décroissance de -4,2% est à enregistrée.

#### **Evolution du chiffre d'affaires restauration**

La restauration enregistre une croissance de +10,8%/N-1. Plus en détail, le Restaurant progresse de 8,71%, les bars sont également en croissance de +18,55% et le Xobam poursuit toujours sa progression avec une augmentation de +12,88%.

#### **Evolution du chiffre d'affaires Autres**

Une provision est enregistrée en moins du Chiffres d'Affaire divers en relation avec notre programme de fidélité.

#### **Evolution du prélèvement versé à la Ville**

Le prélèvement versé est en progression de +5,3% eu égard à l'augmentation du produit brut des Jeux.

#### **Evolution des charges**

L'augmentation significative du Chiffre d'Affaire a induit une augmentation des achats de matières premières de +104K€, des frais de personnel de +177K€, et des charges d'exploitation de +8k€.

Le programme de fidélité est un succès qui augmente les offerts de +65k€.

## **I.2- Patrimoine**

### A) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R3131-4)

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Une salle de spectacle
- Un bar des sports avec vue mer
- Un bar ambiance
- Des espaces communs

### B) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R3131-4):

#### ● **Travaux de renouvellement**

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné:
  - Les machines à sous et jeux électronique pour 485 K€,
  - Evolution de nos systèmes informatique 72 K€
  - Travaux de rénovation initiés en 2017 pour 237 K€.  
Solde de notre engagement au cahier des charges (Total: 3.3M€ sur les 2.7M€ initialement prévus)
  - Divers (informatique, entretien, restauration...) 131 K€

### C) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R3131-4)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrit dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R3131-3)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E) Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R3131-3)

L'établissement emploie 1 personne affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 437 K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, le délégataire bénéficie du soutien de la Direction technique de Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en oeuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R3131-4)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 864 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 370 K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 494 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 232 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 120 K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 112 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 7 162 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 4 486 K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 2 676 K€

#### **I.4 Autres points**

##### *Descriptif du personnel :*

Le nombre de salarié moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 80.7 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1.1% de la masse salariale et 600 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

## **PARTIE 2**

### **Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire**

(point 2 de l'article R3131-3)



#### **Réglementation des jeux**

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretien des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du groupe Barrière. Les procédures mises en place par le groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

#### **II.1- Mesures de la qualité de service**

##### **II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino**

<b>Exercice 2017/2018</b>	<b>Exercice 2018/2019</b>
281 864	289 349

Nous enregistrons toujours une dynamique de nos entrées dans la zone de Jeux qui est dûe à l'attractivité générale de notre produit Casino. Nous arrivons à travers la Restauration, nos spectacles, notre programme de fidélité... à créer des transferts sur les Jeux.

##### **II.1.2- Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)**

<b>Exercice 2017/2018</b>	<b>Exercice 2018/2019</b>
79 487	86 489

La mise en place du “Café Barrière” et du Salon Diane, par notre politique commerciale dynamique accompagnée de la qualité de nos prestations et du prix, nous permettent d’avoir une progression de clients importants dans nos restaurants

### **II.1.3- Artistique et Culturel**

Ce secteur a poursuivi une programmation de qualité, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l’établissement afin que l’établissement soit un lieu de détente.

Sur l’exercice 2018/2019 et indépendamment de la participation à l’effort culturel et artistique de la ville de Royan de 285k€, le compte d’exploitation artistique du Casino de Royan présente un déficit de 106k€.

Un détail de la programmation est présenté en annexe du présent rapport.

Sur l’exercice 2018/2019, en collaboration avec la ville de Royan, nous avons programmé les artistes La Bajon, Fabien Olicard, Roland Magdane ainsi qu’une étape du ESport. Cette programmation a permis de renforcer l’attractivité, le positionnement du Casino et par la même occasion, de développer nos entrées et notre Produit Brut des Jeux.

### **II.1.4- Dispositif Qualité du groupe Barrière**

Le groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le groupe mesure d’un côté la qualité “produite” via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l’établissement. Ces mesures qualité permettent d’identifier les points forts et axes d’amélioration de chaque établissement afin d’enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l’autre côté, le groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l’envoi par mail d’un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du groupe. Ces retours clients font l’objet d’une

attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

### **II.1.5- Observations significatives de clients sur le registre**

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

## **II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers**

### **II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :**

#### **A) Qualité de service / Accueil**

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du groupe Barrière.

Le groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d' ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions**®, c'est à dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

#### **B) Animations/ Informations**

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

### **C) Respect des affichages obligatoires**

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

### **D) Carré VIP le programme de fidélité**

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du groupe Barrière.

### **E) Prévention pour un jeu responsable**



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la LVA (81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure).

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

Durant 2018-2019, le Groupe Barrière est intervenu dans des colloques ou congrès:

- 15 mai 2019: colloque sur "la notion de jeu(x) d'argent", organisé par la Chaire "Régulation des Jeux" de la Fondation Bordeaux Université
- 13 et 14 juin 2019: intervention dans les Journées de la Fédération Addiction, pour présenter le dispositif Barrière de Limitation Volontaire d'Accès

Nous assistons également à des événements liées à la question des jeux de hasard et d'argents:

- Journées régionales « Jeux d'Argent et de Hasard, quel accompagnement ? quels partenariats possibles ? »
- Conférence à l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales: "Jeu d'argent pathologique: La Thérapie Conjugale Intégrative".

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 18 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

### **La gouvernance :**

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain.  
Elle s'est réunie 4 fois en 2019.

- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable** : Sonia BOUTHINON Correspondant Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction ainsi qu'Anthony LUCAS - Responsable des Jeux de tables.
- **La Commission Locale Jeu Responsable**: composée de 13 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 3 fois dans l'année écoulée.

### **Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)**

Dispositif phare du groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre de visites maximum (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des Casinos du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable. C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 13 781 LVA mises en place par les Correspondants Jeu Responsable
- 14 100 entretiens Jeu Responsable menés auprès des clients

Sur l'année 2018-2019, 35 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le casino.

Plus largement, 21 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

### **Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable**

Pour être en accord avec l'article 15 de la réglementation des jeux dans les casinos en France qui prévoit que *"tout employé de jeu nouvellement agréé devra, dans les 90 jours de sa prise de fonction, bénéficier d'une formation pour une détection en amont, des joueurs à risque"*, Barrière a mis en place une formation dédiée.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 5 111 collaborateurs formés

En 2018-2019 au Casino de Royan, 6 sessions de formation ont permis de former 23 collaborateurs. En octobre 2018, 53 collaborateurs ont été inscrits pour effectuer le module Jeu Responsable en E.Learning pour un recyclage.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

En 2019, Barrière propose une formation innovante en deux temps :

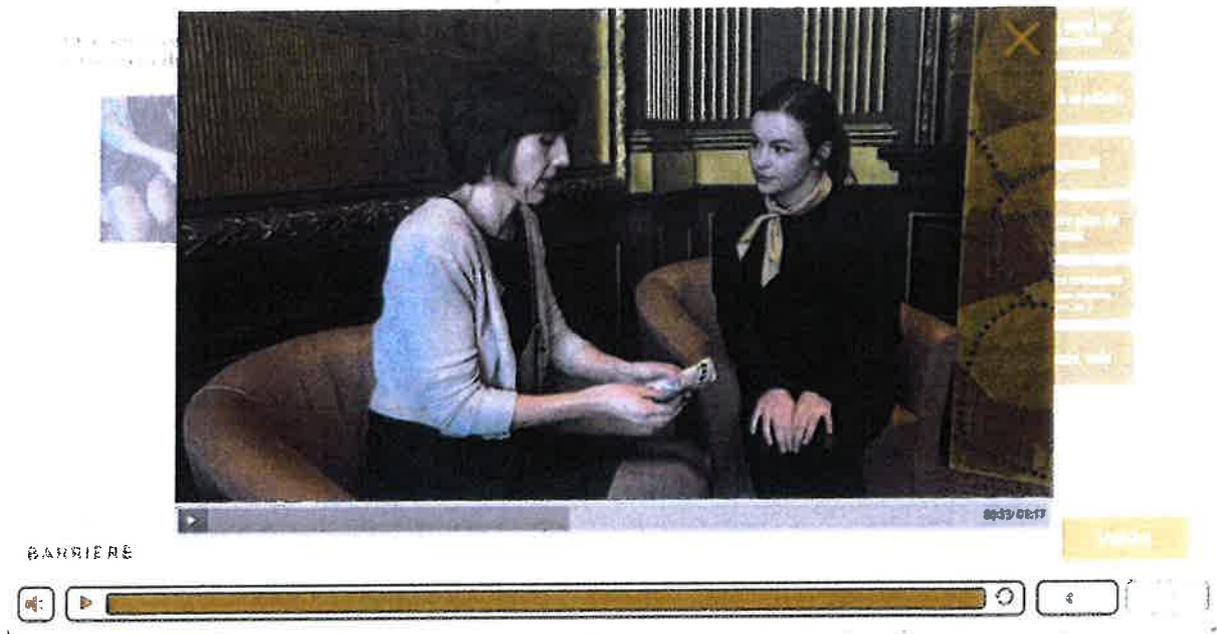
En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Les Correspondants JR reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



## **Centre de Soins en Addictologie**

Barrière a souhaité depuis 2012 s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substitueront jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

A fin 2019, 19 casinos sont signataires d'une convention.

## **Les liens avec les structures de soin**

Depuis 2014, une convention de partenariat est signée avec le CSAPA - Tremplin 17 situé 1, rue de la Providence 17200 Royan.

## **La communication du Jeu Responsable**

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des Casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment

- d'un site Internet [www.préférezunjeuresponsable.com](http://www.préférezunjeuresponsable.com);



- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;



- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;
- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.

## **II.2.2- Ethique et comportement**

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

## **Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**

### **I - Le principe général**

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

## II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un « Protocole interne ». Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents en charge de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établi le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. Les points suivants sont déclinés dans le rapport 2017/2018 du Casino :

### A) Référents de l'établissement

#### Membres du COMITÉ LCB-FT

Identité du déclarant & du correspondant			
	Nom	Prénom	Fonction
Déclarant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable
Correspondant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable

Identité des autres membres		
Nom	Prénom	Fonction
BARBE	Chantal	Directeur Financier
GUIVARCH	Arnaud	Directeur des Jeux
LUCAS	Anthony	Membre du comité de Direction
BOUTHINON	Sonia	Membre du comité de Direction
MARCHAND	Lyonel	Membre du comité de Direction
PERON	Audrey	Contrôleuse Machines à sous/Assistante
PAPOT	Fanny	Contrôleuse Machines à sous
SANSONNET	Janie Claude	Responsable des caisses
GIUA	Ophélie	Caissière Jeux de table

BONDIE	Sandra	Croupier Jeux de Table
MICHEL	Stéphane	Agent sécurité en charge des retours vidéo
VILLERS	Frédéric	Agent sécurité en charge des retours vidéo

## B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2018/2019

12 sessions de formations/recyclages soit 17 collaborateurs formés et 41 recyclés.

## C) Contrôle interne & évaluation du dispositif

Le groupe Barrière a constitué un Comité Tracfin groupe qui guide la démarche et analyse les audits réalisés. Le Comité accompagne également les établissements qui en ont besoin.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000€.

## Dispositif anticorruption

Concernant la conformité à la Loi SAPIN II, le groupe Barrière a :

- Actualisé sa cartographie des risques de Fraude et Corruption en novembre 2017,
- Actualisé son code éthique (renommé Code de Conduite) en janvier 2018,
- Intégré ce code de conduite au règlement intérieur de tous les établissements du Groupe
- Mis en place un dispositif d'alerte au travers la création d'une adresse mail,
- Mis en place des formations des cadres aux risques de fraude et corruption.

### II.2.3- Sécurité et sureté :

#### Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire". Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en

fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du groupe.

De plus le groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale , qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte un garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

### **Hygiène et sécurité**

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Equipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 1, SSIAP 2 et SSIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

### **Sûreté de l'établissement**

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vols à main armée en 2018 et 3 en 2019.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

#### **II.2.4- Décoration, ambiance**

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration, que l'ambiance, doivent y contribuer.

Nous attachons une grande importance à la propreté des espaces et au confort de la clientèle.

Le programme de rénovation intérieure engagé en 2017 a permis au casino de bénéficier d'espaces plus adaptés à notre clientèle le tout dans un confort maximal grâce à une nouvelle climatisation et un nouveau mobilier.

#### **II.2.5- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale**

##### **Planète Barrière : une vision, une démarche**

Planète Barrière est la démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe. Initiée en 2010 par le prisme de l'environnement, et l'ISO 14 001 (certifiée de 2011 à 2015), Planète Barrière est aujourd'hui une démarche RSE globale ayant pour guide l'ISO 26 000.

Barrière s'engage autour de cinq thématiques :

- Gouvernance & Dialogue
- Relation clients
- Employeur responsable
- Environnement
- Développement local

Fort de ses engagements à travers Planète Barrière, le Groupe souhaite inscrire ses collaborateurs et ses établissements dans une dynamique de prévention et de limitation de ses impacts sur la société.

Le Groupe fait évaluer chaque année sa politique RSE au regard de l'ISO 26 000 par AFNOR Certification et a obtenu 84% à l'évaluation *e-engagéRSE* en octobre 2019.

### **Les engagements RSE de Barrière :**

Pour un dialogue constructif et transparent, Barrière s'efforce de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes. Sur le terrain, l'ensemble des Directrices et Directeurs d'établissements travaillent de concert avec les Responsables Développement Durable afin, tous ensemble, d'impulser et d'animer Planète Barrière.

En partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile, cette démarche responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continue, en faveur de nos clients, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le groupe Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements et à la sensibilisation de tous ses collaborateurs. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

# Une démarche long terme

## Gouvernance & Dialogue

- ◆ Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes
- ◆ Assurer la transparence et la loyauté dans les affaires
- ◆ Développer une bonne gouvernance



## Relation Clients

- ◆ Développer une expérience client durable
- ◆ Veiller à l'accessibilité de de nos établissement pour les personnes en situation de handicap
- ◆ Développer le programme de Jeu Responsable
- ◆ Impliquer nos clients dans notre démarche



## Employeur Responsable

- ◆ Développer le capital humain
  - ◆ Faire de la diversité une richesse
- ◆ Sensibiliser nos collaborateurs
- ◆ Déployer le programme de mieux vivre au travail



## Environnement

- ◆ Faire progresser le bâtiment durable
- ◆ Préserver la biodiversité
- ◆ Favoriser l'économie circulaire: réduire, réutiliser et recycler nos déchets
- ◆ Promouvoir une alimentation responsable, lutter contre le gaspillage alimentaire
- ◆ Développer l'usage des produits éco-labélisés pour l'entretien de nos établissements



## Développement local

- ◆ Avoir un rôle moteur dans la culture et le patrimoine des territoires
- ◆ Développer l'économie locale
- ◆ Valoriser les achats de proximité



Pour le Casino Barrière Royan, les actions sont les suivantes :

## Bilan de l'année

**Chiffres clés**

**Actions 2019**

**Charte restauration responsable**

**Vélo Solidaire**

2 réunions, Nouveau RDD,  
**3 opérations** => Wildlife Angel, vélo solidaire, CSAPA Synergie 17 - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Visite du Musée de l'Huitre, Producteurs Locaux  
**100% de nos déchets triés**, seul casino GRAND OUEST pour les Bio-déchets

Partenariat 12/18 avec Wild life Angel  
 Course des boîtes ( 4 participants, reliquat de l'inscription pour une école)  
 Jeep. Nouveau Partenariat avec Wild life Angel ( montant récolté + dons bâche 2k€)  
 Visite de la cité de l'Huitre 16 Collaborateurs

- Semaine LOCAVORE: Produits proposés buffets dessert, plats chauds, vin... (nbrs couverts, montant)
- CHALLENGE ANTI GASPI "pain dur et viandes invendues du jour"
- Affichage anti gaspi peu lisible
- Le référencement DES PRODUCTEURS LOCAUX par les achats

Le résultat de **1 243 €** de dons pour l'association **Comme les Autres**.  
 Une mobilisation des équipes, une énergie communicative et une arrivée en fanfare.  
 Loto solidaire menu prix public 14€ et une réversion de 5€ pour l'association




### L'ange gardien des rhinos




**PARTIE 3**  
**Annexe : compte-rendu technique et financier**  
**comportant les informations utiles relatives à**  
**l'exécution du service** (point 2 de l'article R3131-4)



**III.1- Compte-rendu financier**

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	<b>16 504</b>	<b>17 266</b>	<b>762</b>	<b>4,62%</b>

**I. Récapitulatif des contributions**

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct ( <i>cahier des charges</i> )	1 604	1 677	73	4,55%
( <i>Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches</i> )	15%	15%		
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat	585	616	31	5,30%
( <i>dans un max. de 5% du budget de la ville</i> )				
<b>TOTAL PLVT</b>	<b>2 189</b>	<b>2 293</b>	<b>104</b>	<b>4,75%</b>

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la commune	276	285	9	3,26%
<b>TOTAL CONTRIBUTION</b>	<b>276</b>	<b>285</b>	<b>9</b>	<b>3,26%</b>
	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation	176	178	2	1,14%
<b>TOTAL redevance domaniale</b>	<b>176</b>	<b>178</b>	<b>2</b>	<b>1,14%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 641</b>	<b>2 756</b>	<b>115</b>	<b>4,35%</b>

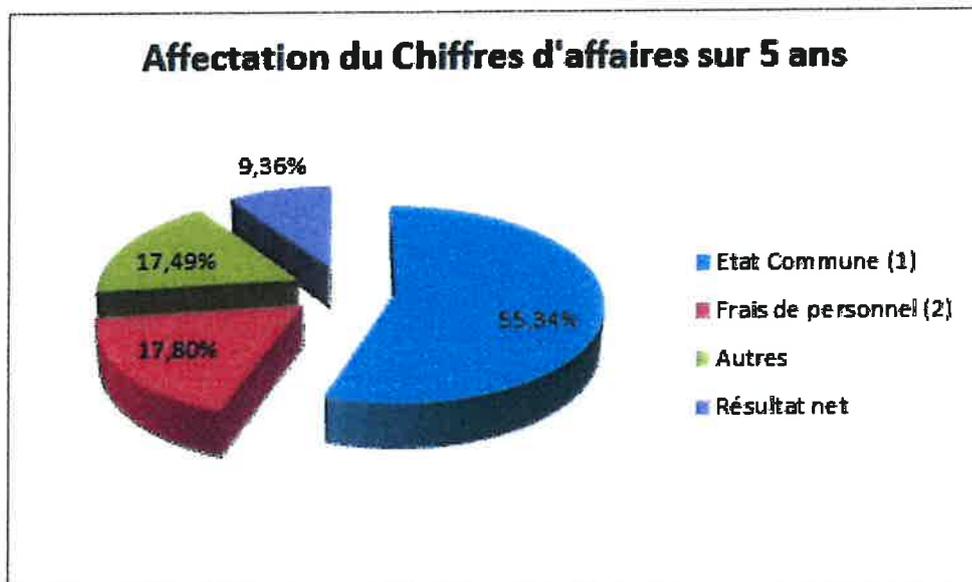
## II. Historique sur 5 ans

En k€	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
<b>Chiffre d'Affaires brut</b>	20 285	19 167	16 256	16 730	16 587	89 025
Etat Commune (1)	11 061	10 373	9 122	9 382	9 331	49 269
Frais de personnel (2)	3 447	3 255	2 959	3 190	2 994	15 845
Autres	3 890	3 906	2 583	2 433	2 762	15 574
<b>Résultat net</b>	<b>1 887</b>	<b>1 633</b>	<b>1 592</b>	<b>1 725</b>	<b>1 500</b>	<b>8 337</b>

Détail (1)

Prélèvement	9 298	8 829	7 663	7 835	7 839	41 464
Loyers versés à la ville	178	176	176	176	174	880
Impôts et Taxes (LF)	374	310	287	312	356	1 639
Cahier des charges	285	276	274	234	253	1 322
Impôt société	926	782	722	824	709	3 963
Total	11 061	10 373	9 122	9 381	9 331	49 268

2) : y compris participation



Détail (1)

Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.

III. **Activités exercées (point 2 de l'article R3131-4)**

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

IV. **Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R3131-4)**

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

## **III.2- Compte-rendu technique**

### **1) Artistique / Culturel**

#### **a) Programmation dans le casino :**

La diversité de nos animations et de nos spectacles reflète le dynamisme de notre établissement. Ces événements viennent soutenir l'activité touristique et la politique d'animation de la ville. Pour l'ensemble de ces projets, nous avons à coeur de soutenir les acteurs sociaux et économiques locaux.

#### **b) Programmation à l'extérieur du casino :**

Voir pièce jointe

#### **c) Expositions dans l'établissement et hors établissement**

Voir pièce jointe

### **2) Contribution au développement touristique**

Voir pièce jointe

### **3) Restaurants / Bars**

#### **• "Café Barrière"**

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h00 à 22h30. Sa capacité est de 90 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de petits groupes.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 80 places supplémentaires.

- L'espace Lounge du "Café Barrière"

Le bar de 9 mètres linéaires est ouvert 7 jours sur 7 de 9h00 à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises. Nous pouvons privatiser cette espace pour tout type d'événements.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits.

La carte de snacking est renouvelée chaque année.

- "Café des Sports"

Situé dans l'espace de Jeux, le bar de 9 mètres linéaires est ouvert tous les jours de 09h00 à 03h00 ou 04h00 et nous retransmettons tous les jours les événements sportifs sur grand écran. Sa capacité est de 30 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

- "Salon Diane"

Cette Salle, entièrement équipée en sonorisation, lumière et cuisine équipée, est dédiée aux animations, aux séminaires et aux prestations de groupes associatifs et d'entreprises.

Sa capacité est de 30 à 140 couverts et 230 personnes en version spectacle.

- Le bar d'ambiance "Xobam' Lounge bar"

L'espace est ouvert les vendredis et samedis de 23h30 à 5h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert du jeudi au samedi de 23h30 à 5h.

Sa capacité est de 80 places assises et l'espace dispose d'un comptoir de 7 mètres linéaires.

c) l'activité :

	N-1	N
<b>Nbre de couverts</b>	79 487	86 489
<b>Ticket moyen ttc</b>	26.16€	15.70€
<b>CA ht</b>	2 655K€	2 943K€

#### **4) Effectif**

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité

Services	Nombre de collaborateurs
Machines à sous	16
Jeux de table	11
Membre du Comité de direction	7
Directeur établissement	1
Marketing	1
Finance	0.8
Ressources Humaines	0.4
Entretien maintenance	1
Restauration	32.5
Accueil-sécurité Vdi	10
<b>TOTAL CDI - CDD</b>	<b>80,7</b>



## IV- Perspectives

Dans la continuité de ces dernières années, les perspectives de l'activité casinotière en France, qui a subi une décroissance de près de 20 % depuis 2007, restent incertaines dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitudes économique et financier.

Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos en France.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

L'article 34 de la loi n°2017-257 en date du 28 février 2017 *relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain*, a mis en place une expérimentation sur les clubs de jeux à Paris pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2018, prolongée de 2 ans. Le Groupe accuse une nouvelle fois une réglementation qui évolue défavorablement sur son activité qui subira ainsi une nouvelle baisse.

Par ailleurs, bien que cette expérimentation soit limitée à Paris dans le cadre de cette loi, il n'est pas exclu que des évolutions puissent être envisagées dans un second temps, sur une extension géographique ou sur l'offre de jeux.

Le Groupe reste vigilant sur les risques d'une extension de cette expérimentation qui aura des répercussions fortes pouvant engendrer des déséquilibres économiques majeurs pour les casinos.

Le Groupe reste également vigilant à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Nos inquiétudes en 2019 ont été concentrées sur les nombreuses incertitudes relatives à l'ordonnance sur la privation de la Française des Jeux (*Ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard*). Le décret n° 2019-1061 du 17 octobre 2019 relatif à l'encadrement de l'offre de jeux de La Française des jeux et du Pari mutuel urbain, a depuis explicitement interdit que les terminaux de La Française des jeux installés dans le réseau des buralistes puissent proposer des jeux similaires aux jeux exploités dans les casinos français, c'est-à-dire des jeux à aléa immédiat. L'arrêté du 31 octobre 2019 limite quant à lui le nombre de terminaux à deux par point de vente de la

Française des jeux et du Pari mutuel urbain, l'un réservé aux jeux et l'autre aux paris sportifs.

Le Ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a par ailleurs confirmé par voie de presse l'exclusion des machines à sous, précisant que le nombre de points de vente serait maintenu à 30 000.

Le Groupe Barrière demeurera vigilant sur la mise en œuvre de ces dispositions et nous comptons sur la nouvelle autorité des jeux indépendante pour veiller, comme cela est garanti par l'Ordonnance de 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, au développement équilibré et équitable des différents types de jeu afin d'éviter toute déstabilisation des autres filières concernées. Nous serons très attentifs aux conditions de déploiement de ces terminaux dans les territoires et aux conditions de mise en place des obligations de surveillance notamment au regard de la prévention de l'addiction au jeu et de l'interdiction de jeu des mineurs.

Vous connaissez notre attachement à votre territoire et notre volonté de poursuivre à votre côté nos investissements en faveur de l'attractivité économique, touristique et culturelle de la commune.

L'épidémie du Covid-19

En début d'année 2020, la Chine puis l'Europe et particulièrement la France sont touchées par l'épidémie de Covid-19.

Cette épidémie a entraîné des mesures sanitaires exceptionnelles par notre pays afin de limiter sa propagation. Ainsi, par décision gouvernementale, le nombre de personnes présentes dans l'établissement a été limité à 100 dès le samedi 14 mars 2020, puis la fermeture complète au public a été actée le dimanche 15 Mars 2020 à 00h00 et ce pour une période s'étendant, jusqu'à nouvel ordre, au moins jusqu'au 11 mai 2020.

Cette fermeture met notre activité à l'arrêt nous privant totalement du moindre chiffre d'affaires. La société a ainsi entrepris des démarches sur le court et moyen terme pour restreindre les dépenses d'investissement et d'exploitation afin de préserver au mieux sa trésorerie.

Cette situation exceptionnelle, dont l'issue est encore incertaine à ce jour, va avoir des impacts majeurs et à long terme sur notre établissement et sur l'équilibre économique de la délégation de service public en cours. Nous reviendrons en conséquence rapidement vers la ville afin de définir ensemble les conséquences financières en résultant.

## DOCUMENTS JOINTS



**Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale**  
**Compte annuel de résultat**  
**Liste des tarifs pratiqués**  
**Attestations d'assurance**  
**Programme commercial et marketing**

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CASINO DE ROYAN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>2 ESPLANADE DE PONTAILLAC 17200 ROYAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>3 3 7 8 2 9 8 2 4 0 0 0 1 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31102019</u>	N-1 <u>31102018</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	184 962	AG	56 852	128 109	111 968
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	420 267	AQ	588	419 679	414 463
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 174 053	AS	3 944 910	1 229 143	1 334 351
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 376 955	AU	972 970	2 403 985	2 552 921
		Immobilisations en cours	AV	100 735	AW		100 735	11 769
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	860	BI		860	360
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>9 257 834</b>	<b>BK</b>	<b>4 975 321</b>	<b>4 282 513</b>	<b>4 425 834</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	68 578	BM		68 578	51 514
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 454	BU		2 454	2 818
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	22 706	BW		22 706	4 875
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	137 332	BY	8 182	129 150	273 682
		Autres créances (3)	BZ	432 937	CA		432 937	400 128
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	375 476	CG		375 476	642 299	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 938	CI		15 938	12 806	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 055 424</b>	<b>CK</b>	<b>8 182</b>	<b>1 047 242</b>	<b>1 388 124</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>10 313 259</b>	<b>IA</b>	<b>4 983 503</b>	<b>5 329 755</b>	<b>5 813 959</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		<b>CR</b>		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 120 000 .....	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	1 057	1 185
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 886 762	1 663 372
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 019 819</b>	<b>1 796 557</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	99 763	88 938
	Provisions pour charges	DQ	38 469	32 756
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	138 232	121 694
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		192 895
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	47 470	52 100
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	347 730	375 603
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 208 636	2 187 436
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	40 474	77 043
	Autres dettes	EA	527 391	1 010 628
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 171 703	3 895 707
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 329 755	5 813 959
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 124 233	3 843 606
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		192 895	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : <u>SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 746	FB		FC	2 746		2 993	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	11 067 725	FH		FI	11 067 725	10 488 660	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 070 472	FK		FL	11 070 472		10 491 654	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO			19 522	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	233 148		192 609	
	Autres produits (1) (11)					FQ	( 1 973)		2 055	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 301 646		10 705 841
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 182		433	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	363		( 40)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 022 204		872 990	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	( 17 063)		749	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 328 542		2 434 142	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	374 194		310 178	
	Salaires et traitements*					FY	2 237 821		2 121 311	
	Charges sociales (10)					FZ	712 410		701 751	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 018 398		1 011 465
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			8 182
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	29 624		72 599	
	Autres charges (12)					GE	470 327		472 925	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	8 179 006		8 006 688	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	3 122 640		2 699 153	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	272		226	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	272		226	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 311		9 585	
	Différences négatives de change					GS			1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	8 311		9 586	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 8 038)		( 9 359)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	3 114 601		2 689 793	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	908	3 525	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		368 846	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	908	372 371	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		364 845	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	21 703	16 534	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	21 703	381 380	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	( 20 794)	( 9 008)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	281 474	235 882	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	925 569	781 530	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	11 302 827	11 078 440	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	9 416 064	9 415 067	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	1 886 762	1 663 372	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 352	16 157
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	9 585	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	192 167	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DOT AMT EXEPT IMMOBILISATION			21 703			
AUTRE PRODUITS EXEPT.					908	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	135 031	KE		KF	49 931
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	414 463	KQ		KR	5 804
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	4 712 523	KT		KU	483 233
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	2 374 268	KW		KX	250 850
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	735 056	LC		LD	16 780
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	11 055	LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	8 235 596	LO		LP	756 668
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	360	1U		1V	500	
TOTAL IV					LQ	360	LR		LS	500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	8 382 757	ØH		ØJ	807 099	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1					
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
						2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW	184 962	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	420 267	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	21 703	MJ	5 174 053	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	2 625 118	MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	751 836	MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY	( 89 680)	NA	100 735	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NF		
TOTAL III					IY	( 67 977)	NH	9 072 012	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2F	860	2G	
	TOTAL IV					I3		NK	860	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	( 67 977)	ØL	9 257 834	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENTNéant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
<b>Frais d'établissement et de développement</b>		<b>TOTAL I</b>	CY	EL	EM	EN					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		<b>TOTAL II</b>	PE	PF	PG	PH	56 852				
Terrains			PI	PJ	PK	PL					
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ					
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	PW	PX	PY	588				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC	3 944 910				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	QE	QF	QG	561 381				
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	411 588				
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT					
<b>TOTAL III</b>			QU	QV	QW	QX	4 918 468				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	ØP	ØQ	ØR	4 975 321				

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL				NM				NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Néant 

Exercice N, clos le :

31102019

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	1 886 762		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	6 048	XE	7 200	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 152			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	281 475	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	281 475	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	925 569		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		( - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) ) - imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
								WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	4 000
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
<b>TOTAL I</b>						WR	3 105 006		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	235 882		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		( - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) ) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					WW	
								WB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexties A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine -TF (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	18 668
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
<b>TOTAL II</b>						XH	254 550		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	2 850 456	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2 850 456	XO	

Divers Cartes de tarifs  
des points de vente

CAFÉ **BARRIÈRE**

## LES FORMULES BUFFETS

### FORMULE SOLO

**10,40€**

4 160 pts

Buffer d'entrées  
ou Buffer de desserts

### FORMULES DUO

**19,80€**

7920 pts

Buffer d'entrées + Plat du chef  
ou Plat du chef + Buffer de desserts

### FORMULE EXPRESS

**16,80€**

6 720 pts

Buffer d'entrées + Buffer de desserts

### FORMULE GOURMANDE

**25,40€**

10 160 pts

Buffer d'entrées + Plat du chef  
+ Buffer de desserts

Les formules buffets ne sont pas à partager.  
Tarif pour une personne.

## LES PLATS DU CHEF

Les deux recettes de poisson de "dernière pêche" suivant arrivage

Pièce du boucher,  
garniture du moment

Tartare de bœuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,  
pommes frites « rustiques », verdurette

Plat en sauce du moment  
Légumes variés

Le  
Carré  
VIP  
BARRIÈRE

Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

♦ Cumulez des points sur chacune de vos consommations\*

♦ **Remboursez** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. \*Hors consommations réglées en points.

Le Café Barrière est ouvert tous les jours Service midi de 12h00 à 14h30  
Service du soir de 19h00 à 22h00 la semaine, 19h00 à 22h30 les Week-ends et veilles de jours fériés

## LES ENTRÉES

<b>Duo de foies gras</b> mi-cuit au Pineau des Charentes et naturel au torchon chutney de mangue et gingembre, petit pain bretzel	<b>15,00€</b> 6 000 pts
<b>Cassolette de noix de Saint-Jacques</b> et queue de langoustine, sauce Normande	<b>14,00€</b> 5 600 pts
<b>Petite tourte d'escargots en persillade</b> jus aux cèpes	<b>12,00€</b> 4 800 pts
<b>6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)</b>	<b>12,50€</b> 5 000 pts
<b>9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)</b>	<b>17,50€</b> 7 000 pts
<b>12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)</b>	<b>22,50€</b> 9 000 pts

## LES PLATS

<b>Les plats du Chef</b>	<b>14,20€</b> 5 680 pts
<b>Choucroute de la mer (buffet+5€*)</b> Filet de lieu fumé, poissons de dernière pêche, gambas et noix de Saint-Jacques pommes vapeur, sauce beurre blanc	<b>19,80€</b> 7 920 pts
<b>Médailillon de lotte en feuille d'épinard, (buffet+5€*)</b> écrasé de pomme de terre au citron, carotte fane glacée au miel sauce armoricaine	<b>19,80€</b> 7 920 pts
<b>Filer de bar cuit sur peau (buffet+4€*)</b> ragliatelles de légumes, riz basmati au bouillon de coquillage sauce beurre blanc	<b>18,40€</b> 7 360 pts
<b>Lasagne Végétarienne</b> pâte à lasagnes aux épinards, fine ratatouille au pesto sauce Mornay à l'emmental, mesclun	<b>13,80€</b> 5 520 pts
<b>Pavé de veau cuit basse température (buffet+5€*)</b> cube dauphinois trompettes, poêlée champêtre jus au citron confit et romarin	<b>18,90€</b> 7 560 pts
<b>L'entrecôte de bœuf (env 300 gr) (buffet+7€*)</b> sauce au choix (poivre ou béarnaise) pommes de terre rustiques, salade verte	<b>21,40€</b> 8 560 pts
<b>Le Casi' Burger (buffet+3€*)</b> Bœuf haché snacké, cheddar, tomate sauce barbecue, pommes frites rustiques	<b>16,60€</b> 6 640 pts

**\*sur les formules buffets Duo et Gourmande**

## LES DESSERTS

<b>Gratin d'ananas et mangue</b> infusion au tilleul, sucre pétillant	<b>7,80€</b> 3 120 pts
<b>Brioche façon pain perdu</b> glace caramel au beurre salé	<b>7,80€</b> 3 210 pts
<b>Café ou thé gourmand</b> boisson chaude, verrine, sucette chocolat cannelé, macaron, chou caramel	<b>7,60€</b> 3 040 pts
<b>Chocolat liégeois</b> glaces chocolat et vanille, sauce chocolat, crème chantilly	<b>7,80€</b> 3 120 pts
<b>Café Liégeois</b> glaces café et vanille, sauce moka, crème chantilly	<b>7,80€</b> 3 120 pts
<b>Trilogie de sorbers</b> Mandarine, framboise, pomme verte	<b>7,80€</b> 3 120 pts

## LES MENUS

### MENU PONTA

**31,60€** 12 640 prs

#### LES ENTRÉES

**Foie gras mi cuit au Pineau des Charentes**  
churney de mangue et gingembre, petit pain brezel

ou

**Cassolette de noix de Saint-Jacques**  
et queue de langoustine, sauce Normande

ou

**Petite tourte d'escargots en persillade**  
jus aux cépes



#### LES PLATS

**Médailon de lotte en feuille d'épinard,**  
écrasé de pomme de terre au citron, carotte fane glacée au miel  
sauce armoricaine

ou

**Pavé de veau cuir basse température**  
cube dauphinois trompettes, poêlée champêtre  
jus au citron confit et romarin

ou

**Filet de bar cuir sur peau**  
tagliarelles de légumes, riz basmati au bouillon de coquillage  
sauce beurre blanc



#### LES DESSERTS

**Brioche façon pain perdu**  
glace caramel au beurre salé

ou

**Gratin d'ananas et mangue**  
infusion au tilleul, sucre périllant

ou

**Buffet de fromages et desserts**

### MENU BAMBINO

**9,90€**

3 960 prs

SERVI JUSQU'À 12 ANS

**Filet de poisson ou steak haché frais**  
(pommes frites ou légumes)



**Buffet de desserts**



**Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop à l'eau**

## LES BOISSONS

	15cl	37,5cl	75cl
<b>VINS DE NOTRE RÉGION</b>			
IGP Vin de Pays Charentais Blanc "Colombard", Domaine Gardrat	1400 pts <b>3,50€</b>	-	5920 pts <b>14,80€</b>
IGP Vin de Pays Charentais Rosé "Rosae", Domaine Gardrat	1400 pts <b>3,50€</b>	-	5920 pts <b>14,80€</b>
IGP Vin de Pays Charentais "Vignerons d'Oléron" Les Seigneurs de l'île	1520 pts <b>3,80€</b>		6640 pts <b>16,60€</b>
-			
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Blanc		5920 pts <b>14,80€</b>	-
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rosé		5920 pts <b>14,80€</b>	-
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rouge		5920 pts <b>14,80€</b>	-
<b>VINS ROUGES</b>	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	2000 pts <b>5,00€</b>	-	9600 pts <b>24,00€</b>
Médoc AOC Grande Réserve		6000 pts <b>15,00€</b>	9800 pts <b>24,50€</b>
Graves AOC 2007 Château Rahoul Réserve de la Balguerie	2400 pts <b>8,00€</b>	-	11600 pts <b>29,00€</b>
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier		8800 pts <b>22,00€</b>	14400 pts <b>36,00€</b>
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey	3120 pts <b>7,80€</b>	-	15600 pts <b>39,00€</b>
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	2000 pts <b>5,00€</b>	6000 pts <b>15,00€</b>	10000 pts <b>25,00€</b>
Fronton AOC Château Cransac - Cuvée d'Exception			10400 pts <b>26,00€</b>
<b>VINS BLANCS</b>	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	2000 pts <b>5,00€</b>	-	9600 pts <b>24,00€</b>
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Grande Réserve			8400 pts <b>21,00€</b>
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	2400 pts <b>6,00€</b>	-	10400 pts <b>26,00€</b>
Perit Chablis AOC Domaine Christophe & Fils	2960 pts <b>7,40€</b>		14400 pts <b>36,00€</b>
Sancerre AOC Les Colinettes - Joseph Mellor	3120 pts <b>7,80€</b>	8800 pts <b>22,50€</b>	15200 pts <b>38,00€</b>
<b>VINS ROSÉS</b>	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	2000 pts <b>5,00€</b>	-	9600 pts <b>24,00€</b>
Bordeaux AOC Château Landereau		6400 pts <b>16,00€</b>	9200 pts <b>23,00€</b>
Côtes de Provence AOP M de Minuty	2560 pts <b>6,40€</b>	-	12800 pts <b>32,00€</b>
IGP Pays d'Oc Gris Blanc			9600 pts <b>24,00€</b>
<b>VINS LUCIEN BARRIÈRE</b>	15cl	37,5cl	75cl
<b>ROUGES</b>			
Saint-Estèphe AOC Héritage de la Boscq		3280 pts <b>8,20€</b>	16000 pts <b>40,00€</b>
Bordeaux Supérieur AOC Château Pey La Tour			11200 pts <b>28,00€</b>
Touraine AOC Henry Marionner Première Vendange		2640 pts <b>6,60€</b>	12400 pts <b>31,00€</b>
<b>BLANCS</b>			
Pays d'Oc IGP Domaine de la Baume Viognier			10400 pts <b>26,00€</b>
<b>ROSÉ</b>			
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	1920 pts <b>4,80€</b>		9200 pts <b>23,00€</b>
<b>LES POTS</b>			46cl
Bordeaux AOC rouge			4000 pts <b>10,00€</b>
IGP Pinot Noir- Val de Loire rouge			4000 pts <b>10,00€</b>
IGP Pays d'Oc Sauvignon, blanc			4000 pts <b>10,00€</b>
Pays d'Oc IGP Rosé Grenache Maslourel			4000 pts <b>10,00€</b>
<b>CHAMPAGNES AOC</b>		12cl	75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	3440 pts <b>8,60€</b>		19600 pts <b>49,00€</b>
Moët et Chandon * Brut Impérial	4160 pts <b>10,40€</b>		26000 pts <b>65,00€</b>
Moët et Chandon * Rosé Impérial	4560 pts <b>11,40€</b>		27600 pts <b>69,00€</b>
<b>EAUX MINÉRALES</b>		50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino	680 pts <b>3,40€</b>		880 pts <b>4,40€</b>

Nouveau dans votre restaurant : prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

Prix nets en euros TTC, service compris (TVA selon la législation en vigueur)  
 Origine des viandes Française  
 Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération  
 Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour  
[www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

Scan me and get  
allergen informations  
and our menus  
in your language !



# CAFÉDESSPORTS

RESTAURANT - BAR



Scan me and get allergen informations and our menus in your language!

### ◀ COCKTAILS

#### MOJITOS

- Mojito \* 4,50€  
Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse
- Mojito Framboise \* 4,50€  
Vodka Absolut, Framboise, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse
- Mojito mandarine \* 4,50€  
Liquor mandarine, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse
- Mojito Passion \* 4,50€  
Rhum Havana 3 ans, Passion, menthe fraîche, citron vert, purée de passion, cassonade, eau gazeuse

#### LES LOCAUX

- Pineau Spritz \* 7,00€  
Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse
- Mojito Charentais \* 4,50€  
Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse
- Atlantique cocktail \* 4,50€  
Cognac VS, sirops de cannelle et caramel jus de pomme
- Side car \* 4,50€  
Cognac VS, Cointreau cassonade, jus de citron jaune

#### CLASSIQUES

- Apérol Spritz au Prosecco Andrea Berro \* 7,00€
- Pina Colada \* 4,50€  
Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus ananas
- Cosmopolitan \* 4,50€  
Vodka citron, Cointreau jus de citron vert, nectar de cranberry
- Cin fizz \* 4,50€  
Cin jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne
- Margarita \* 4,50€  
Tequila, Cointreau, jus de citron
- Lynchburg Lemonade \* 4,50€  
Jack Daniels, Cointreau, cassonade, jus de citron jaune, limonade

#### SANS ALCOL

- Cocktail des îles \* 4,50€  
Jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, grenadine
- Osoft \* 4,50€  
Sirops de pomme verte et mojito mint, menthe fraîche, limonade
- Virgin Pifia \* 4,50€  
Jus d'ananas, crème de coco
- Apple Rose \* 4,50€  
Jus de pomme, jus de citron, purée de framboise

### ◀ WHISKIES

#### BLENDS

- J&B Rare 4,50€
- Johnnie Walker Black Label 12 ans \* 7,00€

#### IRLANDAIS

- Jameson 4,50€

#### ÉTATS-UNIS

- Jack Daniels (Tennessee) \* 4,50€
- Bourbon Bulleit (Kentucky) \* 4,50€

#### SINGLE MALTS

- Cardhu 12 ans (Speyside) \* 4,50€
- Talisker Port Ruighe (Île de Skye) \* 10,00€
- Dalwhinnie 15 ans (Highlands) \* 10,00€
- Oban 14 ans (Highlands) \* 10,00€
- Legavulin 16 ans (Île de Islay) \* 14,00€

### ◀ DIGESTIFS

- Ger 27, Ger 31, Cointreau, Grand Marnier 4,50€
- Malibu, Bailey's, Manzana 4,50€
- Eau de vie de poire Williams \* 7,00€
- Armagnac Laubade VSOP \* 7,00€
- Calvados Drouin \* 7,00€
- Crème de cassis Carron 15% 4,50€
- LES COGNACS 4,50€
- Cognac VS 4,50€
- Hennessy Fine de Cognac \* 4,50€
- Hennessy Paradis \* 45,00€
- Hennessy XO \* 14,00€

### ◀ ALCOOLS

- Vodka Smirnoff red 4,50€
- Vodka Absolut \* 7,00€
- Vodka Ketel One Citron \* 4,50€
- Vodka Belvédère \* 4,50€
- Cin Gordon's 4,50€
- Cin Tanqueray \* 7,00€
- Cin Hendrick's \* 10,00€
- Rhum Saint James blanc 4,50€
- Rhum Bacardi Carta Blanca 4,50€
- Rhum Havana Club 3 ans 4,50€
- Rhum Captain Morgan Spiced 4,50€
- Rhum Pacto Navio \* 4,50€
- Rhum Zacapa 23 \* 10,00€
- Cachaça Sagatiba \* 4,50€
- Tequila Seuza blanco 4,50€
- Tequila Don Julio Reposado \* 4,50€
- ACCOMPAGNEMENTS 4,50€
- Accompagnement soda, jus de fruit 12cl 4,50€
- Accompagnement Red Bull 12cl 4,50€
- Accompagnement sirop 4,50€

### ◀ APÉRITIFS

- LES CLASSIQUES 4,50€
- Americano maison \* 7cl 4,50€
- Marini Rosso, Bianco 7cl 4,50€
- Campari, Suze 6cl 4,50€
- Pineau des Charentes rosé, blanc 6cl 4,50€
- Porto rouge Sandeman Ruby 6cl 4,50€
- Ricard, Pastis 51 2cl 4,50€
- LES KIRS 4,50€
- Kir au vin blanc (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche) 4,50€
- Kir pétillant au crémant (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche) 4,50€
- Kir Royal Fouquet's (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche) 4,50€

### ◀ VINS BLANCS

- Bordeaux AOC Courthe N°1 18cl 7,50€
- Loupic AOC Caisne Réserve - moelleux 10,00€ 24,00€

### ◀ VINS ROUGES

- Bordeaux AOC Douthe N°1 18cl 7,50€
- Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur 4,50€ 23,00€

### ◀ VINS ROUGES

- Bordeaux AOC Douthe N°1 18cl 7,50€
- Sr Nicolas de Bourgueil AOC Les Javoux 4,50€ 23,00€

### ◀ LES BULLES

- Prosecco Andrea Berro Brut 12cl 4,50€

### ◀ CHAMPAGNES AOC

- Fouquet's Brut Cuvée Tradition 12cl 7,50€
- Moët et Chandon \* Brut Impérial 4,50€ 49,00€
- Moët et Chandon \* Rosé Impérial 10,00€ 49,00€
- Veuve Clicquot Brut \* Carte Jaunes 11,00€ 49,00€
- Dom Pérignon Millésime 2006 32,00€ 75,00€

### ◀ BIÈRES

- BOUTEILLES 4,50€
- Pelforth brune, Desperados, Edelweiss 4,50€
- Cubanisto, Sol, Mort Subite \* Kriek Lambic 4,50€
- Heineken 00 sans alcool 4,50€
- PRESSION 4,50€
- Heineken blonde 4,50€
- Affligem blonde (bière d'abbaye) 4,50€
- Bière du moment 4,50€
- Monaco 4,50€
- Panaché 4,50€

### ◀ BOISSONS FRAÎCHES

- JUS & NECTARS DE FRUITS 4,50€
- Jus de fruits ou nectars Granini 25cl 4,50€
- Orange, pomme, ionique, ananas, abricot, framboise, Pamplemousse, multifruits, mangue, cranberry
- Orange ou citron pressés (15cl) \* 4,50€
- SOFTS PRESSION 4,50€
- Coca-Cola, Sprite, Fuzerea, Tonic Finley 30cl 4,50€
- Limonade 30cl 4,50€
- Diabolo 30cl 4,50€
- SOFTS BOUTEILLES 4,50€
- Virrel 25cl 4,50€
- Perlier 33cl 4,50€
- Coca-Cola Light ou Zéro 33cl 4,50€
- Orangina, Cini 25cl, Oasis Tropical 33cl 4,50€
- Schweppes Indian Tonic ou Agrum 25cl 4,50€
- Red Bull 25cl 4,50€

### LE PETIT DÉJEUNER 8,20€

DE 8H00 À 11H00  
Boisson chaude, jus d'orange pressé, 3 mini viennoiseries  
1/3 équivalent beurre de confiture, 1 produit laitier

### ◀ SET, LE SNACK SALÉ

- À TARTINER VOUS-MÊME 4,50€
- Foie gras de canard (poil 90g) 4,50€
- Terrine d'herbe ou Merle (poil 90g) 4,50€
- Assiette à grignoter 6,80€
- Jambon de pays, fromage, mousse à ravigoter
- NOS SANDWICHES (SERVIS AVEC CHIPS) 6,80€
- Les croques : poulet ou jambon 6,80€
- Les quiches : Lorraine ou aux légumes (végétarienne) 6,80€
- Le Cas'burger, sauce béarnaise, pommes frites (servi aux heures de service du restaurant) 16,80€

### ◀ & MATCH, LE SNACK SUCRÉ

- Mi-cuit au chocolat 4,50€
- Tarte ratin servie tiède, crème chantilly 4,50€
- Gaufre sucre 4,50€
- Gaufre chocolat ou chantilly 4,50€
- Café, infusion ou thé gourmand 7,80€
- Chocolat gourmand 8,80€
- Glaces artisanales "Sorbet d'Amour" Poil de 100ml - 6 parfums au choix 3,80€

**17,90€**  
FORMULE  
GRAND CHELEM  
Cas'burger  
pommes frites  
Hamburger 45cl  
ou café 30cl  
servi aux heures de  
restauration

**8,80€**  
FORMULE  
SUPPORTER  
Café ou  
100ml Jus  
+ sandwich 25cl  
ou café 30cl

### ◀ BOISSONS CHAUDES

- Café Segafredo Zanetti, décaféiné 4,50€
- Double café, double décaféiné 4,50€
- Café crème 4,50€
- Chocolat «Nonbanas» 4,50€
- Café ou Chocolat Viennois \* 4,50€
- Cappuccino \* 4,50€
- Thés Bio 4,50€
- Ceylan, Darjeeling, Earl Grey, thé vert nature, menthe fraîche ou fruit, rouge
- Infusions Bio 4,50€
- Tilleul, safran, tilleul menthe fraîche, verveine menthe fraîche ou menthe fraîche
- Irish Coffee \* 4,50€
- Whisky Jameson, sucre de canne, café, crème chantilly ou fouaillée
- Café Charentais \* Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly ou fouaillée 4,50€
- Le Marnissimo \* Grand Marnier, chocolat Nonbanas chantilly 4,50€

### LES TABLES BARRIÈRE



Prix, ners en euros TTC, service compris  
(TVA selon la législation en vigueur)  
Certains produits peuvent contenir des allergènes,  
consultez l'information disponible à l'accueil  
TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% À PARTIR DE 22H00

\* produit Premium (non valable pour les cartes VIP)

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour  
www.mangerbouger.fr  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé  
Consommez avec modération

DÉCOUVREZ VOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ  
GAGNEZ DES POINTS ET TRANSFORMEZ LES EN PRIVILÈGE



XOBAM  
LOUNGE BAR

1, Esplanade de Pontailac - 17200 ROYAN - 05 46 39 03 31

**COCKTAILS** 15cl  
**SANS ALCOOL**

Cocktail des îles jus d'orange, melon de mangue et d'orange, sirop de grenadine	7,00€
Virgin Piña jus d'ananas, crème de coco, sirop de fraise	7,00€
Apple Rose jus de pomme, jus de citron, sirop de framboise	7,50€
Lo soft sirop de pomme verte, sirop Menta Mint, menthe fraîche, limonade	7,00€

**BIÈRES**

PRESSION	25 cl	50 cl
Heineken	5,00€	9,00€
<b>BOUTEILLE</b>		33 cl
Edelweiss blanche, Affligem blonde, belforth brune		6,00€
Desperados, Sol, Cubanisto		8,00€

**SHOOTERS**

Vodka caramel, Vodka pomme	3 cl	mère (x12)
After 8, Bubble gum, Kiss cool	300€	3000€
Shooters frozen 8 cl	300€	3000€
		500€

**SODAS**

Coca-Cola pression 30 cl	5,00€
Coca-Cola, Light, Zero 33 cl	5,00€
Orangina, Schweppes Tonic, Agrum 25 cl	5,00€
Red Bull, Red Bull Tropical 25 cl	5,50€
Jus de fruits et nectars 25 cl orange, pomme, ananas, framboise, abricot, mangue, équilibre	5,00€



Prix nets en euros TTC, service inclus, cubes de glace. L'alcool compris ou non indiqué. À commander en avance. Réservation obligatoire. Les prix peuvent varier sans préavis. Pour plus d'informations, contactez-nous au 05 46 39 03 31.

www.pontailac.com

**XOBAM**  
**LOUNGE BAR**

1, Esplanade de Pontailac - 47200 ROYAN - 05 46 39 03 31

	4 cl	35 cl	70 cl
<b>J&amp;B</b>	7,00€	55,00€	95,00€
<b>Ballantine's</b>	8,00€	60,00€	110,00€
<b>Jack Daniels</b>	8,00€	-	120,00€
<b>Saint James blanc</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Havana Club 3 ans</b>	7,00€	55,00€	95,00€
<b>Captain Morgan</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Havana Club 7 Ans</b>	-	-	130,00€
<b>Smirnoff Red</b>	7,00€	55,00€	95,00€
<b>Absolut</b>	8,00€	-	120,00€
<b>Belvedere</b>	-	-	140,00€
<b>Belvedere magnum 175cl</b>	-	-	260,00€
<b>Gordon's</b>	7,00€	55,00€	95,00€
<b>Gordon's Premium Pink</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Tanqueray</b>	8,00€	-	120,00€
<b>Baileys, Malibu, Manzana</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Get 27, Get 31</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Cognac VS Gardrat</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Tequila Sauza Blanco</b>	7,00€	-	95,00€
<b>Accompagnement boisson énergisante 10 cl</b>	-	-	4,00€
<b>Accompagnement jus de fruits ou soft 10 cl</b>	-	-	2,00€

	10 cl	75 cl	150 cl
<b>Moët et Chandon Impérial</b>	10€	75€	140€
<b>Moët et Chandon Impérial Rosé</b>	-	90€	150€
<b>Dom Pérignon</b>	-	240€	-

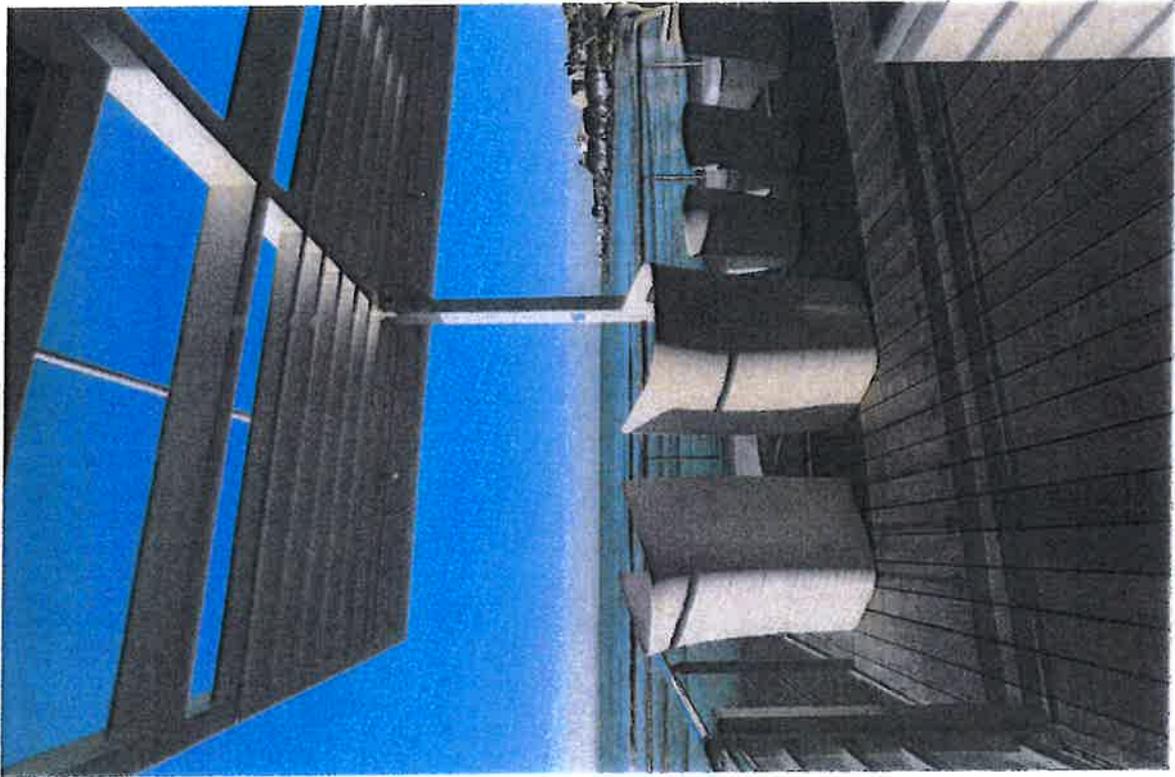
**MOËT & CHANDON**  
CHAMPAGNE  
Dom Pérignon

<b>Piña Colada</b>	10,00€
rhum, jus d'ananas, crème de coco	
<b>Planteur</b>	10,00€
rhum, jus d'orange et d'ananas, sirop de grenadine	
<b>Cosmopolitan</b>	10,00€
vodka, Cointreau, jus de citron, nectar de cranberry	
<b>Gin Fizz</b>	10,00€
gin, jus de citron, sucre de canne, eau gazeuse	
<b>Caipirinha</b>	10,00€
cachaça, citron vert, sucre de canne, glace pilée	
<b>Cuba Libre</b>	10,00€
rhum captain Morgan, citron vert, Coca-cola	
<b>Mojito</b>	10,00€
rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, eau gazeuse	
<b>Mojito Royal</b>	12,00€
rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Champagne	
<b>Ti Punch</b>	8,00€
rhum blanc, citron vert, sucre de canne	
<b>Jäger Bomb</b>	8,00€
Jägermeister, boisson énergisante	

**MOËT & CHANDON**  
CHAMPAGNE

**XOBAM PARTY**

POUR VOTRE SOIRÉE, MINIMUM 8 PERSONNES.  
RÉSERVATION DE VOTRE TABLE JUSQU'À 11H MAXIMUM.  
ACCÈS RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES  
MINIMES D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.



Votre réception  
au Casino Barrière Royan



**B**  
CASINO  
**BARRIÈRE**  
ROYAN

# SOMMAIRE



1. Les espaces de réception
2. Les cocktails et ateliers
3. Les menus
4. Les forfaits vins
5. Les conditions tarifaires



## 1. Les salles de réception

### Salon Diane

Salle de 200m<sup>2</sup>. Scène de 20m<sup>2</sup>

*Capacité d'accueil :*

120 personnes configuration piste de danse

160 personnes configuration spectacle



### Restaurant Le Café Barrière

Salle de 125m<sup>2</sup>.

*Capacité d'accueil :*

90 couverts

Restaurant avec une vue imprenable sur la plage de Pontailiac

## Le Lounge Bar

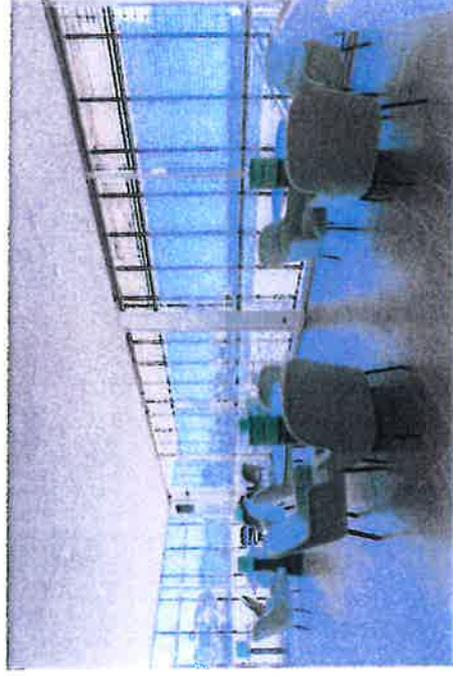
Salle de 45 m<sup>2</sup>.

**Capacité d'accueil :**

30 Couverts configuration restaurant

30 à 50 personnes configuration cocktail

« Vue imprenable sur la mer face à l'estuaire »



## La Terrasse

Salle de 200 m<sup>2</sup>.

**Capacité d'accueil :**

60 couverts configuration restaurant

30 à 150 personnes configuration cocktail .

« Vue imprenable sur la mer face à l'estuaire, « les pieds dans l'eau » espace privilégié pour l'organisation de cocktails apéritif ou dînatoire »



## Le Xobam

Salle de 200m<sup>2</sup>.

**Capacité d'accueil :**

160 personnes

« Rendez-vous incontournable des nuits royannaises : soirées privées, cocktails dînatoires, soirées à thèmes. Donnez de l'élégance à vos soirées dancefloor. »

## 2. Les Cocktails et ateliers

### Nos cocktails apéritifs

#### **Cocktail Royannais** 10,00€ / pers

Sangria blanche ou Cocktail Atlantic (16 cl par personne)  
2 canapés 2 verrines  
Jus de fruits et sodas  
Mélanges salés

#### **Cocktail Périlant** 12,50€ / pers

Crémant « Petites Bulles » Brut (16 cl par personne)  
2 canapés 2 verrines  
Jus de fruits et sodas  
Mélanges salés

#### **Cocktail Royal** 16,00€ / pers

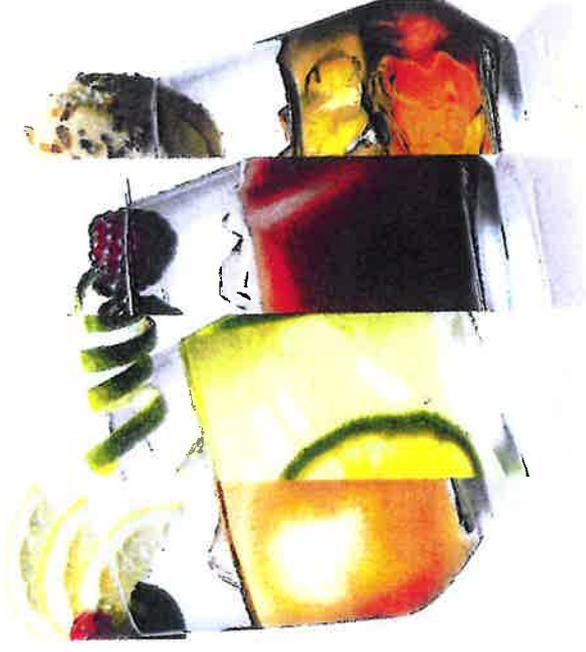
Champagne Fouquet's Cuvée Tradition (16 cl par personne)  
2 canapés 2 verrines  
Jus de fruits et sodas  
Mélanges salés

### Forfait verrine ou mini brochette

2 pièces 3.60€

4 pièces 6.80€

6 pièces 9.60€



## Ateliers culinaires

### **Atelier Foie gras** 10.00€ par pers

Choix de 2 foies gras + pressé de canard + chutney + toast pains variés

- Foie gras Terrine au Pineau
- Pot au feu de foie gras aux petits légumes
- Foie gras en Gravelax en croûte de fruits secs
- Foie gras au pain dépicés et noisettes
- Foie gras au torchon
- + Pressé de foie gras et ris de veau
- + Chutney de fruits de saison
- + Toast de différents pains fruits secs (noisettes, abricots, figues)

### **Atelier de saumon** 8.00€ par pers

Choix de 3 préparations + crème légère d'aneth et blinis

- Wraps de saumon mariné
- Tartare de saumon, au pavot bleu
- Blinis de saumon fumé crème d'aneth
- Feuille à feuille de saumon fumé, mousse au Wasabi
- Cube de saumon mi-cuit au soja et sésame
- Gravelax de saumon au sel fou de l'île de Ré



### **Atelier d'huîtres** 8.00€ par pers

3 huîtres par personnes : indiquer simplement la préparation + vinaigrette échalote + beurre + citron + pain de seigle

- Huître N°3 de Marennes traditionnelle
- Huîtres chaudes, aux petits légumes, beurre blanc et Cognac

### **Atelier sucré Fontaine à chocolat** 7.00€ par pers

- Brochette de fruits de saison
- Brochette de guimauves
- Brochette « profiterole »

Offre n°1

**Une coupe de crémant et deux verres de vin blanc ou rouge (25cl)**

**Accompagnée par :**

5 pièces froides, 4 pièces chaudes	3 pièces sucrées	26.00€/personne
6 pièces froides, 6 pièces chaudes	4 pièces sucrées	32.00€/personne
7 pièces froides, 8 pièces chaudes	5 pièces sucrées	36.00€/personne

Offre n°2

**Deux coupes de champagne Fouquers (25cl)**

**Accompagnée par :**

5 pièces froides, 4 pièces chaudes	3 pièces sucrées	32.00€/personne
6 pièces froides, 6 pièces chaudes	4 pièces sucrées	38.00€/personne
7 pièces froides, 8 pièces chaudes	5 pièces sucrées	44.00€/personne



Valable pour un minimum de 20 personnes. Le casino se réserve le droit de modifier le contenu du cocktail selon la saison et l'arrivage des produits

## Le cocktail dinatoire

### Canapés froids

Tartare de Saumon frais à l'aneth, huile de sésame

Queue de crevette, sauce Basilic et vinaigre balsamique

Tomate d'amour aux pavots bleus

Blinis de saumon marinés, mousse d'avocat et œufs de truite

Gaspacho de tomate et chorizo séché

Huîtres de Marennes N°4 (3 par pers)

Foie gras confit de coing au piment d'Espelette

Crevettes roses, concombre et Yaourt à la ciboulette

Saints jacques marinés, crème de mangue

Terrine d'andouillette aux pommes, confit d'oignons roses

Tapas au jambon sec et tartare de tomates

Cuillère d'écrevisses, sauce aigre douce

Piccata de St Jacques, au fenouil confit

Panacotta d'asperges et chair de crabe

### Canapés chauds

Crème brûlée tomates confites et ricolta

Queues de Crevettes en robe de pommes de terre, sauce aigre douce

Crevette entière frit à la noix de coco

Noix de Saint Jacques juste saisie caviar d'aubergines

Dorade royale rôtie, compotée de légumes du soleil

Brochette de filet de poulet, marinée à la sauce soja

Samoussa de bœuf, sauce barbecue et sésame

Filet de bar mariné à la graine d'anis, lit de fenouil

Rouget rôti compotée de poivrons au vinaigre de framboise

Pain perdu de foie gras frais poêlé

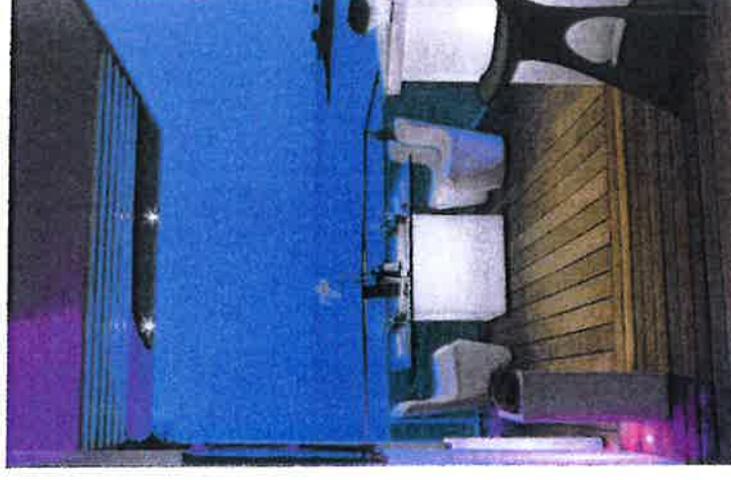
Mini hot dog au Comté

### Canapés sucrés

Assortiment de mignardises et mirlions

Assortiments de Macarons et Cannelés de Bordeaux

Assortiments de verrines douceurs



### 3. Les Menus

#### Menu PLAISIR



Par  26.00€ sans fromage  
personne  30.00€ avec duo de fromage

#### Entrées

Tourte de fruits mer aux sésames , sauce corail

Aumônière de saumon fumé aux légumes croquants et menthe , crème acidulée,

Pressé de joue de bœuf aux pépites de foie gras, confit d oignons,

Poke bowl de thon mariné aux pavots bleus, huile de sésame, riz noir et mangue, antipasti de légumes



#### Plats

Mignon de porc rôti, cuit basse température,, sauce griotte, pommes en déclinaison

Aiguillettes de volailles farcies, méli-mélo de légumes, sauce volaille au soja

Poisson de dernière pêche, sauce Pineau, gratin crémeux de pommes de terre aux asperges, bouchon de courgette farci

Ballotine de saumon, sauce champagne, boulgour façon pilaf, méli-mélo de carottes

#### Fromages

Duo de fromage fermiers Sainte Maure et Saint Nectaire, petite verdurette

Bonbon croustillant au brie de Meaux, mesclun aux éclats de noix

Le Millefeuille à la fourme d'Ambert, tuile de parmesan, réduction de balsamique

#### Desserts

Le pain perdu riède glace caramel et confiture de lait,

La Trilogie gourmande de dessert du moment

Carpaccio d'ananas frais, jus vanillé à la graine de passion, tulipe dentelle glace mangue

Le tiramisu au sirop de roses, biscuit de Reims

# Menu GOURMAND

Par  
personne

32.00€ sans fromage  
36.00€ avec duo de fromage

## Entrées

- Pain perdu de foie gras frais poêlée aux asperges vertes, fumet de champignon
- Pressé de ris de veau et pintade, chutney de figue et pain brezel
- Carpaccio de langoustines au kumbawa Jus aux agrumes
- Maraichère de chair de crabe et bisque de crustacés, chantilly gourmande au citron et tulipe de saumon fumé

## Plats

- Tournedos de bar farci brunoise de légumes et gingembre, sauce champagne, demi sphère de riz sauvage, duo de fines carottes
- Cotriade de poisson de roche, jus safrané et coquillage, petits légumes croquants
- Suprême de pintade cuit basse température, persillade de giroles, farin de légumes, sauce au vin jaune
- Mignon de veau laqué au miel et thym, printanière de légumes, pommes croquantes

## Fromages

- Duo de fromage fermiers Sainte Maure et Saint Nectaire, petite verdurette
- Bonbon croustillant au brie de Meaux, mesclun aux éclats de noix
- Le Millefeuille à la fourme d'Ambert, tuile de parmesan, réduction de balsamique

## Desserts

- Trilogie gourmande de desserts sélectionnés
- Le macaron vanille au chocolat blanc et son coulis de griotte
- Le Finger fruits rouges et pistache, crème vanille et crispy framboise
- Trio de chocolat, mousse vanille, tuile au carambar



# Menu ETOILE



Par  42.000€ sans fromage  
personne  46.000€ avec duo de fromage

## Entrées

- Duo de foies gras  
*Foie gras poêlé au raisin et Pineau et le mi-cuit pistache noisette, chutney de rhubarbe et framboise*
- Autour de la Saint-Jacques  
*Tartare de Saint-Jacques au citron vert et coriandre, brochette rôtie de St Jacques en bois de laurier, sauce Noilly Prat*
- Raviole de langoustine et fondue de poireaux, jus crémeux aux crustacés et chair de coque
- 1/2 Homard frais rôti (env. 350gr), au beurre d'orange, petit risotto aux crevettes (supplément 6€)



## Fromages

- Duo de fromage fermiers sainte Maure, Saint Nectaire et Ossau Iraty, petite verdurette
- Aumônière de chèvre frais et miel, mesclun aux éclats de noix
- Rocamadour pané, jeune pousse de salade, vinaigrette d'agrume

## Plats

- Filet de turbot rôti, sabayon au Pineau des Charentes, opéra de pommes de terre truffées, pipérade de légumes
- Filet de bœuf au Porto, écrasé de petit pois, cromesquis de pomme de terre truffé
- Filet de bar sauvage et langoustines rôties sauce Champagne, crème de céleri et son trio de mini légumes (supplément 6€)
- Filet de veau en portefeuille de foie gras, jus corsé, crumble de légumes et poêlée de cèpes

## Desserts

- Déclinaison d'opéra *fruits rouges et pistache, Fraise et champagne, chocolat au lait et poire pochée, abricot et romarin, coulis exotique au Shiso*
- Tartelette poire Tonka, poire pochée au Loupiac
- Sablé citron yuzu meringué, macaron marbré glacé Mojito
- Verrine exotique mangue passion, meringue italienne, kumquat confit au miel d'acacia

## 4. Les forfaits vins

Forfait ETOILE 9,00€

### Forfait PLAISIR 6,00€

#### Les vins blancs

Beau Mayne – AOC Bordeaux blanc  
IGP Vins Charentais blanc « Colombard »

#### Les vins rouges

Beau Mayne – AOC Bordeaux rouge  
IGP Vins Charentais rouge « Tradition »

#### Les vins blancs

Le petit chablis – AOC Boileau  
Les Hauts de Ricaud – AOC Loupiac

#### Les vins rouges

Côteaux du Languedoc AOP Château l'hospitalet  
Graves AOC Château Haute Gravière  
Medoc AOC cru Bourgeois Château Parache

**Droit de bouchon de champagne 7.00€**

**Droit de bouchon vin 5.00€**

**Forfait eaux minérales et café 3.50€**

**Café seul 2.00€**

### Forfait GOURMAND 7,00€

#### Les vins blancs

Dourthe N°1 – AOC Bordeaux blanc  
IGP Pays d'Occ Chardonnay de la Chevalière Bio

#### Les vins rouges

Grandes réserves – AOC Médoc  
Dourthe N°1 – AOC Bordeaux rouge



## 5. Les conditions tarifaires

### Nos tarifs de locations

*Privatisation Salon Diane* : 680,00€ TTC de 16h00 à 02h45 en semaine et 03h45 les week-ends et veille de jours fériés

*Privatisation Lounge Bar* : 200,00€ TTC Jusqu'à 16h00 en Déjeuner - Jusqu'à 00h00 en Dîner

*Privatisation Terrasse* : 500,00€ TTC pour 60 personnes - 800,00€ TTC pour 150 personnes

*Privatisation bar d'ambiance «le Xobam» uniquement en semaine* : Sans animation 300,00€ - avec prestation DJ de 3h 600,00€

Pour une meilleure qualité de service, nous vous remercions d'établir un menu type pour l'ensemble des participants. Tout changement de plat sur place est facturé au tarif de la carte.

Produits allergènes : Demandez l'information auprès du service commercial.

### Prestations annexes

Location de micros hf supplémentaires : 80 € ttc / micro

Occupation du salon Diane la veille de votre prestation (selon possibilité) : 300 € ttc

Prestation DJ : 600,00€

Prestation spectacle : sur devis

Commandes de compositions florales : sur devis

Éclairage et décoration thématique sur devis.

Toute main d'œuvre, liée à la livraison directe de prestations supplémentaires d'un fournisseur mandaté par le client, fera l'objet d'une facturation supplémentaire : Tarif : 45 € TTC de l'heure.

Toute réservation doit être effectuée par écrit (courrier, e-mail). Elle n'est confirmée que par la signature du contrat, avant la date indiquée aux conditions particulières, accompagnée du versement d'arrhes spécifié sur la facture pro forma jointe au contrat. Le non paiement de cette somme peut entraîner l'annulation de la réservation.

Attestations d'assurance

# Generali IARD

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2019** au **31 octobre 2020** a Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE**  
**35 BOULEVARD DES CAPUCINES**  
**75002 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale

**SAS CASINO BARRIERE ROYAN**  
Esplanade de Pontallac 17200  
ROYAN

bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de notre Compagnie dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait des activités définies audit contrat.

Montant des garanties :

#### Responsabilité Civile Exploitation

GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISES PAR SINISTRE
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	100.000.000 € par sinistre	Dommages corporels : 500 €
<i>Dont :</i>		
Dommages matériels et Immatériels consécutifs (y inclus la RC dépositaire vestiaire autre que le dépôt hôtelier)	100.000.000 € par sinistre	500 €
Responsabilité civile de l'employeur au titre des Accidents du Travail & Maladies Professionnelles	10.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	500 € par victime
Tous dommages résultant d'Attentats et d'Actes de terrorisme (cf. chapitre 7)	30.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	500 €
Dommages immatériels non consécutifs	10.000.000 € par sinistre	1.500 €
Atteinte à l'environnement soudaine et accidentelle (tous dommages confondus)	5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	1.500 €
Bien en dépôt (RC Dépositaire visant uniquement le dépôt hôtelier tel que défini aux articles 1952 et suivants du Code Civil)	7.500.000 € par sinistre	7.600 €
RC Voiturier	400.000 € par sinistre	3.800 €
RC Vie privée	5.000.000 € par sinistre	5.000 €
Virus Informatique	5.000.000 € par sinistre	1.500 €

Generali IARD

Société anonyme au capital de 70 310 825 euros

Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris

Siège social : 75456 Paris cedex 09

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026

# Generali IARD

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



## Responsabilité Civile Après Livraison / Responsabilité Civile Professionnelle

GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISES PAR SINISTRE
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	100.000.000 € par sinistre par année d'assurance	Dommages corporels : 1.500 €
Dont :		
Dommages matériels et immatériels consécutifs	30.000.000 € par sinistre par année d'assurance	1.500 €
Dommages immatériels non consécutifs y compris : Dommages Immatériels Non Consécutifs sous forme « loss of use » aux USA/Canada, frais de retrait, frais de dépose repose engagés par les tiers/clients de l'Assuré)	10.000.000 € par sinistre par année d'assurance Dont « loss of use » aux USA/Canada : 2.500.000 € par sinistre et par année d'assurance	1.500 € (1)
RC Professionnelle Agent de voyage	1.500.000 € par sinistre et par année d'assurance	1.500 €
RC Professionnelle Franchiseur - Article 2.8.2.B.	1.500.000 € par sinistre et par année d'assurance	1.500 €

(1) Aux USA/Canada la franchise s'applique sur tous dommages y compris corporels, frais d'expertise, d'enquête et d'avocat.

## Garantie Défense Recours

GARANTIE	MONTANT PAR LITIGE	SEUIL D'INTERVENTION pour les recours
Défense Pénale Recours	300.000 € par litige	500 € par litige

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 04/11/2019

**Generali IARD**

Par délégation

**GENERALI IARD**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 rue Pillel Will - 75009 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

Charles MORIN  
Chargé de Comptes

Generali IARD

Société anonyme au capital de 70 310 825 euros

Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris

Siège social : 75456 Paris cedex 09

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026

# Generali IARD

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2019** au **31 octobre 2020**, la Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE  
35 BOULEVARD DES CAPUCINES  
75002 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale

**CASINO BARRIERE DE ROYAN  
Esplanade de Pontailac 17200  
ROYAN**

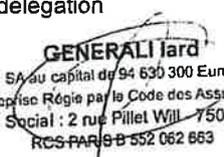
bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de notre Compagnie dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait des activités définies audit contrat.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 04/11/2019

**Generali IARD**

Par délégation

  
**Generali IARD**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 rue Pillet Will - 75009 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

Charles MORIN  
Chargé de Comptes

---

Generali IARD

Société anonyme au capital de 70 310 825 euros

Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris

Siège social : 75456 Paris cedex 09

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026

# Rapport Commercial et Marketing

## DATE

## PRINCIPALES ANIMATIONS

### 4 Spectacles

samedi 16 mars 2019	Esport
vendredi 21 juin 2019	One Woman Show La Bajon
vendredi 5 juillet 2019	Mentalisme - Singularités de Fabien Ôlicard
jeudi 10 octobre 2019	One Man Show Roland Magdane

### 8 Dîners spectacles

vendredi 23 novembre 2018	Succès 80 & 90
samedi 24 novembre 2018	Soirée Cabaret
samedi 14 décembre 2019	Succès 80 & 90
dimanche 15 décembre 2019	Soirée Cabaret
vendredi 18 janvier 2019	Succès 80 & 90
samedi 19 janvier 2019	Soirée Cabaret
vendredi 8 mars 2019	Succès 80 & 90
lundi 9 septembre 2019	soirée Cabaret

### 1 Exposition peinture

Juillet / août 2019

### 21 Lotos

mardi 6 novembre 2018	mardi 20 novembre 2018	vendredi 30 novembre 2018
mardi 4 décembre 2018	mardi 18 décembre 2018	mardi 15 janvier 2019
mardi 29 janvier 2019	vendredi 8 février 2019	mardi 26 février 2019
mardi 12 mars 2019	lundi 18 mars 2019	vendredi 22 mars 2019
mardi 26 mars 2019	mardi 9 avril 2019	mardi 14 mai 2019
vendredi 24 mai 2019	mardi 4 juin 2019	mardi 18 juin 2019
mardi 1 octobre 2019	mardi 15 octobre 2019	vendredi 25 octobre 2019

### 2 Théâtres

jeudi 15 novembre 2018	Compagnie du Vaudeville
vendredi 16 novembre 2018	Compagnie du Vaudeville

### 5 Autres animations

samedi 17 novembre 2018	Soirée Karaoké Manga
lundi 31 décembre 2018	Dîner avec duo musical au Café Barrière
lundi 31 décembre 2018	Dîner spectacle "FIESTA" salon Diane
jeudi 14 février 2019	Dîner dansant avec Didier Barbier
dimanche 12 mai 2019	Animation Jazz devant le casino

## 112 Animation DJ dont 37 Soirées à thèmes Xobam

vendredi 16 novembre 2018	Cosplay Manga
samedi 8 décembre 2018	Borsalino
samedi 15 décembre 2018	Chapka et Vodka
lundi 31 décembre 2018	Réveillon nouvel an
samedi 19 janvier 2019	Colors et Goodies
samedi 16 février 2019	St Valentin
vendredi 22 février 2019	Cubanisto et Percu
samedi 2 mars 2019	Cinéma
samedi 23 mars 2019	Captain Percu
samedi 30 mars 2019	Flower Power
samedi 13 avril 2019	American Party
vendredi 19 avril 2019	On embarque
samedi 20 avril 2019	A la plage
dimanche 21 avril 2019	Les 1001 nuits
jeudi 30 mai 2019	Despérados
samedi 1 juin 2019	Percu
vendredi 7 juin 2019	Into the Jungle
samedi 8 juin 2019	Cinéma et lunettes noires
samedi 15 juin 2019	Jagermeister
vendredi 21 juin 2019	Double DJ Set
samedi 29 juin 2019	Alerte canicule
samedi 6 juillet 2019	Bleue
vendredi 19 juillet 2019	Born Despérados
samedi 20 juillet 2019	Peace & Love
jeudi 25 juillet 2019	Percu Captain Morgan
vendredi 26 juillet 2019	Reggaeton
vendredi 2 août 2019	French Kiss
samedi 3 août 2019	French Kiss
mercredi 14 août 2019	Kitch Party
jeudi 15 août 2019	Réveillon inversé
samedi 17 août 2019	Blanche
samedi 24 août 2019	Peace & Love
vendredi 30 août 2019	Xoh Lanta
samedi 21 septembre 2019	Cadeaux et Goodies
vendredi 11 octobre 2019	Percu
mercredi 16 octobre 2019	Cinéma
jeudi 31 octobre 2019	Halloween

# LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2019

EN k€

<b>Flyers / digital / affichage</b>	<b>88</b>
Frais de création - honoraires	12
Frais d'impression	14
Frais de distribution	8
Frais d'affichage	33
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vidéo)	21
<b>Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino</b>	<b>74</b>
Honoraires factures	11
Prestataires extérieurs	14
Salaires salarié casino	49
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>109</b>
Location matériel	22
VHR artistes	15
Droits d'auteurs	22
Décoration	18
Achat petit matériel	32
<b>Total</b>	<b>271</b>

# LE SPONSORING ET LES PARTENARIATS EN 2019

EN K€

Date	Action	financière
déc 2018	Amicale des sapeurs pompiers	0.20
mai 2019	Partenariat annuel Syndicat de Pontailac	2.00
mai 2019	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3.00
juillet 2019	Expo Ponta Thibaut Stipal	3.00
septembre 2019	Rotary	0.20

Total **6.20**

# CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2019

Date	Action	financière
déc-18	Illumination de la facade du casino Noël	6.67
<b>GUIDE / PLAN</b>		
févr-19	Insertions guides du Territoire 2019	2.46
mars-19	Insertions guide Saintes 2019	0.50
<b>COTISATION</b>		
janv-19	Boutique en ligne API & YOU	1.40
janv-19	Wildlife Angel	1.00
janv-19	Cotisation annuelle - Royan Shopping	0.40
<b>Total</b>		<b>12.43</b>

En K€

## SYNTHESE

NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2019	153
LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2019	271 K€
SPONSORING ET PARTENARIATS	6 K€
TOURISTIQUE EN 2019	12 K€
CULTUREL <i>(art CDC)</i> EN 2019	284 K€
INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2019	574 K€